



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 AOUT 2026 – CRBC PROCES-VERBAL

La séance est ouverte à 20h00 sous la présidence d'Alain Labaere.

Cercles présents ou représentés :

District BBBW

Alliance Bridge Club 72 (Corinne Coune)
Argayon 62 (Pascaline Leblu)
BBC 282 (Alain Labaere)
Hirondelle 6 (Claire Dubois, sur procuration)
Mains Tendues 29 (Marc Dufrenoy)
UAE 43 (Corinne Coune, sur procuration)

District Liège

Pas de représentant

District HN

3 Clefs 22 (Jacqueline Jassogne, sur procuration)
BC Mons 52 (Michel Haubert)
CBMS 51 (Gérard Degrez, sur procuration)
Charleroi 39 (Gérard Degrez)
Loverval 47 (Jacqueline Jassogne)
Namur 100 (Michel Haubert, sur procuration)

Soit 12 cercles présents ou représentés sur 41 soit 29.3 %, et qui représentent 805 voix sur 1890 soit 42.6 % de la saison 2025/2026.

Patrice Erpicum participe à l'AG en tant que représentant de la commission Enseignement.

L'ordre du jour de l'Assemblée générale est le suivant:

1. Accueil et approbation des PV des AG du 25 août et du 5 novembre 2025
2. Rapport d'activités du président et des commissions
3. Rapport du trésorier sur les comptes de l'exercice social écoulé, et du vérificateur aux comptes
4. Présentation du budget pour l'exercice social suivant
5. Approbations des comptes et du budget
6. Vote de la décharge aux administrateurs et au vérificateur aux comptes
7. Nominations au sein de l'Organe d'administration : 3 administrateurs et les administrateurs suppléants
8. Nomination du vérificateur aux comptes
9. Questions diverses

Résolutions

1. Accueil et approbation des PV des AG du 25 août et du 5 novembre 2025

Les PV sont approuvés mais avec une remarque pour celui du 25 août : paragraphe 2.2., il faut lire « déplacements plus courts ».

2. Rapport d'activités du président et des commissions

2.1. Rapport d'activité du président (Alain Labaere) :

Alain Labaere prononce le discours suivant :

« Nous avons fait de gros investissements dans le logiciel de gestion des membres mais maintenant il est correct et c'est un outil indispensable car c'est la base pour gérer toutes les activités de la LBF.

Pour l'avenir, je veux investir dans le bridge pour les jeunes. Et c'est aussi l'objectif de la fédération mondiale. Le contact a été bien établi avec le vice-président de la FFB en charge de l'enseignement afin de développer une approche spécifique de l'enseignement pour les jeunes. Il va donner une formation et des informations à nos initiateurs/formateurs.

Maintenant nous devons trouver 5 ou 6 villes/universités pour lancer des projets concrets de formation des jeunes (Charleroi et Bruxelles ont été contactés) ; et la LBF a prévu un budget spécifique pour ces projets.

La WBF va doubler le budget alloué aux fédérations pour la formation des jeunes et nous pourrions ainsi recevoir de l'argent.

2.2. Rapport d'activité de la commission Arbitrage et Tournois → voir annexe 1

Une remarque est faite concernant le Paires Seniors et le Paires Dames : pourquoi faire ces tournois en semaine alors qu'il y a des joueurs/joueuses qui travaillent ?

2.3. Rapport d'activité de la commission Bridge-Info → voir annexe 2

3. Rapport du trésorier sur les comptes de l'exercice social écoulé, et du vérificateur aux comptes

Le trésorier (Gérard Degrez) présente les comptes (voir annexe 3) et fait les commentaires suivants :

- * les cotisations reçues sont plus élevées qu'au budget car il y a eu plus d'affiliés que prévu
- * les dépenses pour le BI ne couvrent que 3 numéros au lieu de 4 prévus au budget
- * les factures d'assurance sont plus élevées que prévues car il y avait un gros arriéré
- * au total, le résultat est moins négatif que le budget : - 16.881,66 €

Le rapport du vérificateur aux comptes (Claude Pirotte) est lu (voir annexe 4) et il propose d'approuver les comptes.

A noter une petite différence entre le résultat présenté par le trésorier et celui figurant dans le rapport du vérificateur aux comptes, qui est due à une affectation différente d'une dépense dans le logiciel de comptabilité par rapport au bilan financier.

4. Présentation du budget pour l'exercice social suivant

Le trésorier (Gérard Degrez) présente le budget (voir annexe 3) et fait les commentaires suivants :

- * afin d'avoir un budget à l'équilibre tout en dégagant des marges de manœuvre sur les sujets importants (formation des jeunes par exemple), l'Organe d'Administration a pris 3 décisions :
 - suppression de l'impression du BI
 - suppression du versement de la cotisation exceptionnelle de 7.5 k€ à la FRBB. Cette cotisation était en place depuis la Covid mais n'avait plus de raison d'être. La VBL a aussi supprimé ce versement et la FRBB a dû présenter un budget en réduction de 15 k€.
 - suppression de l'assurance accidents
- * les placements financiers (dépôts à terme) vont commencer à générer des revenus (900 € en 2027)

Un débat a lieu concernant la suppression de l'impression du BI :

- * Pascaline Leblu mentionne que la moitié des membres de l'Argayon veulent le BI en version papier
- * Jacqueline Jassogne dit que plusieurs clubs du HN veulent le maintien du BI en version papier. Elle ajoute que pour faire des économies, il y a d'autres possibilités comme :
 - la suppression des 2 €/membre reversés par la LBF aux districts
 - la suppression des 9 €/équipe participant au championnat reversés par la LBF aux districts

Elle ajoute que nous allons perdre des membres qui ne comprendront plus à quoi servent leur cotisation de 25 €/an.

- * Michel Haubert propose de passer à une newsletter mensuelle
- * Patrice Erpicum mentionne que le numérique pourrait permettre de faire une revue interactive

Alain Labaere apporte les réponses suivantes :

- * la cotisation de 25 € n'a pas évolué depuis des années et reste beaucoup plus faible que celle de la VBL (45 €) ou de la FFB (52.50 €)
- * nous devons réduire nos dépenses et cela sans pouvoir augmenter la cotisation membre (refus des membres effectifs lors des AG précédentes)
- * malheureusement le BI sort souvent en retard et les articles ne correspondent pas toujours aux exigences de la LBF
- * la première revue mondiale de bridge « The Bridge World » de l'ACBL, qui existe depuis 96 ans, est passée au tout numérique au début de cette année
- * nous devons vivre avec notre temps pour des raisons économiques et aussi écologiques, et nous focaliser sur des sujets d'avenir comme la formation des jeunes.

Sur la formation des jeunes, Patrice Erpicum explique ce qui est fait à l'école de Champion (primaire et secondaire).

Marc Dufrenoy rappelle que pour qu'une personne puisse donner des cours à des mineurs, il faut d'abord obtenir son extrait de casier judiciaire de type 2.

5. Approbations des comptes et du budget

Les comptes 25/26 sont approuvés à l'unanimité.

Le budget 26/27 est approuvé à la majorité.

6. Vote de la décharge aux administrateurs et au vérificateur aux comptes

La décharge aux administrateurs et au vérificateur aux comptes est votée à l'unanimité.

7. Nominations au sein de l'Organe d'administration : 3 administrateurs et les administrateurs suppléants

- district BBBW : les mandats de Marc Dufrenoy et de Berthe Guisset arrivent à échéance. Et donc le BBBW propose Marc Dufrenoy et Pascaline Leblu comme administrateurs et Nicole Maréchal/Betty Steegmans comme suppléantes
- district Liège : le mandat d'Eric Damseaux arrive à échéance et Maurice Cezar ne souhaite pas continuer. Et donc Liège propose Eric Damseaux comme administrateur, propose Benoit Guiot, Maurice Cezar et Marie-Françoise Stas comme suppléants. Benoit Guiot remplacera Maurice Cezar comme administrateur (mandat d'un an).
- district HN : propose Jacqueline Jassogne comme suppléante.

Gérard Degrez fait remarquer que Nicole Maréchal vient juste de demander son transfert au CRBC et donc elle ne peut plus représenter le BBBW ! Ce qui est exact. Et donc le BBBW retire sa candidature.

Tous les candidats et toutes les candidates sont élu-es à l'unanimité (avec le retrait le Nicole Maréchal).

8. Nomination du vérificateur aux comptes :

Point sans objet car Claude Pirotte a été élu pour 3 ans l'année passée.

9. Questions diverses

Néant.

La séance est clôturée à 22h20 et le verre de l'amitié est offert, avec des sandwiches.

ANNEXE 1

Saison 2025-2026

Rapport Commission d'arbitrage et des tournois

Formation d'arbitre de cercle : Une seconde session a eu lieu à l'Alliance Bridge Club le 16 octobre 2025 (examen du 04-12-2024). Quatre candidats ont réussi : D. Dubois, B. Chevalier, M. Tourville et N. Malotaux .

Championnat par équipes : Cette saison 20 équipes se sont inscrites en SL (+4, 16 en 2025). Malheureusement le Smohain 2 de Marc Delvaux, s'est retiré en dernière minute. Cela nous fait : 10 équipes du HN, 8 équipes de Liège et seulement 2 équipes du Brabant réparties en 3 poules : 2 x 7 et 1 x 6 avec 12 et 10 rencontres chacune. Les premiers de chaque poule montent en div III nationale. Un barrage a eu lieu le 07/03/26 entre les équipes classées secondes pour le 4^e montant. Équipes montantes : CPL 9, CPL 10, Namur 3 et Namur 4. (Loverval ne veut pas monter en DivIII Nat)

Senior : Au BBC le 11/11/25 : 1 séance de 34 donnes
Faramarz Bigdeli – Claude Renard
18 paires seulement ! → -3 (21 en 2025)
Trophées aux gagnants et 1 bouteille de vin/pers aux 3 premières paires

Coupe : Au Bois du Cazier le 28/03/26 : 8 tours de 6 donnes en formule Suisse
Charleroi 1 : P Dardenne – P. Poletto – V. Dramaix – A. Coûteaux
30 équipes → -3 (33 en 2025)
21 nationales, 9 : SL ou ne jouant pas en championnat
Trophées donnés aux gagnants.

Paires Mixtes : A Namur le 30/05/26 : 2 séances de 18 donnes
I.Dewasme – C. Dehayne vainqueurs du Trophée Vanescote
28 paires → -2 (30 en 2025)
Goûter offert par la LBF
Trophées aux gagnants + distribution de 6 bouteilles de vin
aux 3 premières paires.

Paires Open : Simultanément au BBC, Perron et CRNB le 25/04/26
46 paires → -6 (52 en 2025)
Bxl : 11 paires, D. Stuyck – O. Pletser
Liège: 12 paires, JP Lafourcade – C. Marchal
Namur : 23 paires, D. Hocq – F. Bonmariage

Finale Paires Open LBF: 06/06/26 au Perron à 12h45 : 1 séance de 42 donnes
Alain et Valérie Labaere
22 paires → 8 paires qualifiées pour CB Paires Open
Trophées aux gagnants + 6 bouteilles de vin aux 3 premières paires.

- ⇒ Légère diminution de participation
- ⇒ Nouveau cette année : Finale Paires Open LBF
- ⇒ Pas de championnat senior prévu en 2026 !

ANNEXE 2

Bonjour à tous,

Il y a un an, je vous annonçais la parution imminente du numéro 199 de Bridge Info, après une longue gestation due au remplacement d'Eloïse Lafourcade qui était à la fois rédactrice en chef (rôle que j'ai repris) et metteuse en page (tâche confiée l'année dernière à Romain Bernard).

Si le numéro 199 comportait encore quelques défauts, du point de vue de la mise en page notamment, son contenu a globalement donné satisfaction. Mieux même, pour le 200e numéro de notre revue, paru juste avant les fêtes comme prévu, ces défauts de mise en page avaient été gommés, notamment par l'introduction de quelques bouche-trous et aussi grâce au fait que Romain Bernard maîtrisait mieux l'outil. 2026 s'annonçait donc bien mais il y a loin de la coupe aux lèvres...

Tout d'abord, le conseil d'administration de la LBF a décidé de passer au tout numérique, malgré l'avis de son comité de rédaction. Cette formule présente certes un certain nombre d'avantages : une économie substantielle d'abord, ce qui était l'objectif principal, mais aussi un assouplissement des délais d'édition - il ne faut plus envoyer impérativement les plaques à l'imprimeur et attendre quinze jours - et aussi du nombre de pages, car nous ne sommes plus obligés de travailler avec un multiple de 8.

Le gros inconvénient est que notre revue est moins lue : certains de nos membres sont victimes de la fracture numérique et notre fichier d'adresses n'est pas à jour : beaucoup de mails sont revenus avec un message d'erreur. Jacqueline Jassogne nous a fait parvenir les chiffres du numéro 201, ils sont interpellants :

Il y a 1890 membres (1952 entre-temps, JFJ)

Envois @ = 1651

Délivrés = 1546

Ouverts = 979

Cliqués = 262

Désabonnements = 4

Espérons que le nouvel outil de gestion des membres puisse remédier à ces dysfonctionnements, car pour l'instant nous sommes en train de perdre nos rares annonceurs, peu enclins à publier dans une revue beaucoup moins lue.

Ensuite, le numéro a pris beaucoup de retard (sept semaines au total) suite à des problèmes personnels de notre nouveau metteur en page, qui a été déchargé de ses fonctions. C'est désormais Julien Labaere, le fils de notre président, qui a repris le flambeau.

La sortie du n° 202 est prévue pour septembre, si possible le 7 avant le départ en vacances de Julien, mais sinon aux environs du 20.

Je vous remercie de votre bonne attention.

ANNEXE 3

Résultats & budget 26-27

		Budget 25-26 2 BI impr, 2 num	Résultat au 30/6	Budget 26-27 4 BI num.
Revenus	Cotisations	35 761,00 €	38 101,00 €	38 101,00 €
	Équipes	13 495,00 €	15 220,00 €	15 220,00 €
	Intérêts		139,61 €	900,00 €
	Sans catégorie			
	Total	49 256,00 €	53 460,61 €	54 221,00 €
Dépenses	Administration	1 200,00 €	821,73 €	1 000,00 €
	Assurances	10 000,00 €	13 294,61 €	600,00 €
	Bridge Info	16 200,00 €	14 109,99 €	10 000,00 €
	Compétitions LBF		-532,29 €	1 000,00 €
	Compétitions RBBF			
	Cotisations sortantes (RBBF/AISF/FFB)	23 245,00 €	22 812,00 €	15 500,00 €
	Équipes (RBBF + districts)	8 086,00 €	7 410,00 €	7 500,00 €
	Formations externes	1 000,00 €		900,00 €
	Formations	2 000,00 €	-36,15 €	2 000,00 €
	Frais bancaires	72,00 €	86,15 €	72,00 €
	Informatique	3 000,00 €	4 785,67 €	2 500,00 €
	Site web	3 677,19 €	3 677,19 €	
	Matériel	500,00 €	80,00 €	500,00 €
	Tournois RealBridge	1 000,00 €	120,00 €	
	Subsides formations	5 000,00 €	2 771,63 €	5 000,00 €
	Subsides matériel			3 000,00 €
	Soutien juniors		72,00 €	4 000,00 €
	Subside équipe nationale junior			
	Licences FFB		140,00 €	100,00 €
	Journée des volontaires (AG)			500,00 €
	Sans catégorie			
	Total	74 980,19 €	69 612,53 €	54 172,00 €
	Provisions		-729,74 €	
Résultat		-25 724,19 €	-16 881,66 €	49,00 €

ANNEXE 4

Rapport du vérificateur aux comptes de la LBF présenté à l'Assemblée générale du 24 août 2026

Je soussigné, Claude PIROTTE, ai été mandaté en qualité de vérificateur aux comptes de la LBF par l'Assemblée générale du 25 août 2025, en application du Code des Sociétés et Associations, et conformément à l'article 35 des statuts de la LBF.

Cette vérification des comptes implique donc le contrôle de la bonne adéquation des écritures comptables aux pièces justificatives, ainsi que la présentation à l'Assemblée générale d'un rapport sur les comptes de l'association.

La présente vérification porte sur la période du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026.

Le trésorier, Gérard DEGREZ, m'a transmis les différents documents comptables et les pièces justificatives, J'ai examiné les différentes pièces comptables. Je peux certifier que toutes les pièces comptables examinées sont correctement attribuées, et donc que la comptabilité est correctement tenue.

Les recettes sont constituées essentiellement par les cotisations des membres (38.101 € sur un total de recettes de 46.050,61 €).

En ce qui concerne les dépenses, sur un total de 62.202,53 €, 14.109,99 € concernent Bridge-Info, dont 7.270 € pour les rédacteurs, 5.418,49 pour l'impression et 1.729,34 pour les frais d'envoi.

A noter que 2.771,63 € ont été consacrés aux subsides attribués aux clubs pour l'acquisition de matériel et la promotion du bridge, alors que 5.000 € étaient prévus au budget.

7.500 € ont été attribués au subside des équipes nationales.

Il faut noter que 13.294,61 € ont été consacrés pour les assurances, alors que rien n'avait été payé lors de l'exercice 2024-2025.

A noter également des dépenses en matière informatique de 4.785 €, alors que 3.000 € étaient prévus au budget.

La période du 1/7/25 au 30/6/26 se clôture par un solde négatif de 16.202,92 €.

Le disponible au 30/6/26 est de 339,80 € sur le compte courant Argenta et de 42.229,61 € sur le compte d'épargne Argenta, auxquels il faut ajouter 150.000 € de dépôts à terme.

Je propose à l'Assemblée générale d'approuver les comptes pour la période du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026.

Fait à Floreffe, le 15 août 2026.

Claude PIROTTE

Vérificateur aux comptes